

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**RENFORCER LES CAPACITÉS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL ET LA PRÉPARATION DE CANDIDATURES AUX LISTES DE LA CONVENTION
DE 2003 POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN AFRIQUE**

ATELIER RÉGIONAL DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES

**10 et 11 juin 2026
En ligne**

**Session I : 10 juin 2026, 10.00 a.m. – 12.40 p.m. (heure de Paris, UTC/GMT +2)
Session II : 11 juin 2026, 10.00 a.m. – 12.40 p.m. (heure de Paris, UTC/GMT +2)**

Note conceptuelle et agenda

Note conceptuelle

Contexte et justification

1. Le projet du Fonds-en-dépôt japonais « Renforcer les capacités pour la sauvegarde du patrimoine vivant et la préparation des candidatures aux Listes de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique » contribue à sauvegarder et à promouvoir la riche diversité du patrimoine culturel immatériel à travers l'Afrique, en mettant l'accent sur neuf pays qui, lors de la préparation du projet en 2023, ne disposaient d'aucun élément inscrit sur les Listes de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (ci-après 'la Convention') ou de programme sélectionné pour le Registre de bonne pratiques de sauvegarde (ci-après 'le Registre'). Les pays partenaires sont les Comores, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, l'Eswatini, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Lesotho, Sao Tomé-et-Principe et le Soudan du Sud¹.
2. Soutenu par le gouvernement du Japon, le projet a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des États parties en matière de préparation des dossiers de candidature aux Listes de la Convention et de propositions pour le Registre. À travers une combinaison d'activités de renforcement des capacités, d'apprentissage entre pairs et d'opportunités de partage d'expériences entre les parties prenantes, le projet encourage la coopération Sud-Sud pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Il soutient également le dialogue entre les États parties en Afrique et encourage l'intégration du patrimoine vivant dans les politiques culturelles et les cadres de développement durable.
3. La première phase du projet a été consacrée à des activités de renforcement des capacités au niveau national, comprenant des ateliers et un suivi technique en matière de préparation de candidatures. Entre septembre 2025 et avril 2026, des ateliers de renforcement des capacités ont été mis en œuvre aux Comores, en Eswatini, au Gabon, en Guinée-Bissau, en Guinée équatoriale, au Lesotho, à Sao Tome-et-Principe et au Soudan du Sud. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités nationales en matière de préparation des candidatures aux Listes et de propositions pour le Registre de la Convention de 2003, en tenant compte des besoins et des objectifs de chaque pays. Ils ont également contribué à une meilleure compréhension des synergies entre les conventions culturelles de l'UNESCO, favorisant des approches plus intégrées des politiques culturelles.
4. À l'issue des ateliers de renforcement des capacités, quatre pays (Comores, Eswatini, Gabon et Sao Tomé-et-Principe) ont bénéficié d'un suivi technique par un facilitateur, soit pour la soumission de dossiers de candidature, soit pour la préparation d'une demande d'assistance préparatoire (en vue de la préparation d'une candidature future), pour l'échéance statutaire du 31 mars 2026.
5. Lors de sa vingtième session en 2025, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit sur la Liste représentative le premier élément de trois pays du projet, à savoir les Comores, le Gabon et São Tomé-et-Principe. L'Eswatini, le Lesotho et le Soudan du Sud ont soumis des candidatures, en cours d'évaluation dans le cadre du cycle 2026. En outre, les Comores et le Lesotho ont soumis une candidature pour le cycle 2027, tandis que l'Eswatini a sollicité une assistance préparatoire pour préparer une candidature pour le cycle 2028. Six des neuf pays partenaires sont ainsi activement engagés dans des procédures liées à des candidatures aux Listes de la Convention de 2003.
6. L'atelier prévu s'appuie sur les activités de renforcement des capacités au niveau national et fournit une plateforme régionale permettant aux pays d'échanger autour de leurs expériences en matière de préparation de dossiers de candidature. Il se concentre sur l'identification des défis et

¹ Cette sélection de pays a été confirmée dans le document de projet révisé, approuvé par le donateur le 12 février 2026.

l'élaboration d'approches pratiques fondées sur l'expérience dans les processus de candidature.

Objectifs

7. En vue de renforcer les compétences et les connaissances des États parties en Afrique dans la préparation des dossiers de candidature pour les Listes de la Convention, ainsi que de promouvoir l'élaboration de politiques et la coopération régionale, les participants à l'atelier :

- approfondiront leur compréhension technique de la préparation des dossiers de candidature au titre de la Convention grâce à des échanges entre pairs fondés sur des expériences concrètes;
- identifieront des solutions pratiques, fondées sur l'expérience, aux défis communs rencontrés dans les processus de candidature;
- renforceront leur capacité à mobiliser les mécanismes de coopération internationale de la Convention et favoriseront la poursuite des échanges entre les pays participants.

Participants

8. Cet atelier régional en ligne réunit tous les pays participants ainsi que certains pays africains disposant d'une expérience récente en matière de candidatures (le Cameroun, la Gambie, le Kenya, le Malawi et le Sénégal). Les participants sont les points focaux nationaux du projet, des personnes ressources impliquées dans les processus de candidature au niveau national, des facilitateurs ainsi que des membres du personnel de l'UNESCO des bureaux hors Siège et du Siège.

Dates

L'atelier régional en ligne se tiendra durant deux demi-journées, les 10 et 11 juin 2026.

Structure et approche

9. Les discussions porteront sur des thèmes clés au cœur du processus de candidature, étroitement liés aux critères d'inscription sur les Listes de la Convention. Il s'agit notamment d'assurer la participation la plus large possible des communautés au processus de candidature ainsi que leur consentement libre, préalable, durable et éclairé ; de l'élaboration des inventaires du patrimoine culturel immatériel ; et de l'élaboration de plans ou de mesures de sauvegarde. Le cas spécifique des candidatures multinationales, en tant qu'outil de coopération internationale, sera également abordé.

10. L'atelier alternera entre des sessions plénières et des discussions en groupes de travail². Les sessions plénières permettront de renforcer la compréhension des participants des concepts clés et de présenter des expériences significatives autour d'un thème principal. Les pays invités à partager leur expérience seront informés à l'avance par le Secrétariat et seront invités à préparer une intervention de cinq minutes.

11. Chaque session plénière sera suivie de discussions en groupes de travail. Ce format vise à encourager la participation active de tous les pays grâce à des échanges plus informels en petits groupes. Les groupes se concentreront sur les défis concrets rencontrés dans la préparation des dossiers de candidature au titre de la Convention et favoriseront le partage de solutions pratiques. Afin d'alimenter ces discussions, un pays par groupe sera invité à l'avance à présenter un défi spécifique auquel il a été confronté ainsi que la manière dont il y a répondu.

² Les groupes seront composés de la façon suivante : groupe 1 – Eswatini, Lesotho, Malawi, Gambie, Érythrée, Kenya, Soudan du Sud; groupe 2 – Guinée Équatoriale, Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe; groupe 3 – Cameroun, Comores, Gabon, Sénégal.

Ordre du jour

Mercredi 10 juin 2026	
10.00 – 10.30	<p>Point 1: Ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue par Mme Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention de 2003 Convention • Mot de bienvenue par M. Shin Saito, Conseiller, Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO
10.30 – 12.00	<p>Point 2: Partage des résultats du projet au niveau national</p> <p>Session plénière</p> <p><i>Modéré par le Secrétariat</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble de la mise en œuvre du projet • Intervention de chaque pays participant (les Comores, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, l'Eswatini, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Lesotho, Sao Tomé-et-Principe et le Soudan du Sud) pour partager trois avantages clés du projet (5 minutes par intervention)
Point 3: Inventaires du patrimoine culturel immatériel	
12.00 – 12.25	<p>Groupes de discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les groupes de discussion fourniront une opportunité pour chaque pays de partager un défi rencontré concernant l'élaboration et la mise à jour des inventaires, ainsi que les solutions apportées. • Questions d'orientation: <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment avez-vous identifié et défini les éléments du patrimoine culturel immatériel dans votre contexte ? Quels défis avez-vous rencontrés ? ○ Comment avez-vous associé les communautés et groupes concernés, ainsi que les organisations non gouvernementales, à l'élaboration des inventaires ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné, ou non ? ○ Comment avez-vous géré et mis à jour vos inventaires au fil du temps (notamment en ce qui concerne la présentation et l'actualisation des informations) ?
12.25 – 12.50	<p>Session plénière</p> <p><i>Modéré par M. Léonce Ki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par M. Sidi Traore, facilitateur du réseau global de facilitateurs de l'UNESCO (10 minutes) • Partage d'expérience par les Comores (5 minutes) • Partage d'expérience par la Gambie (5 minutes)

Jeudi 11 juin 2026

10.00 – 10.05	Secrétariat : Rappel de la première journée et programme de la deuxième journée.
Point 4 – Assurer la participation la plus large possible des communautés, groupes et individus	
10.05 – 10.25	<p>Session plénière <i>Modéré par Mme Emily Drani</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par M. Sidi Traoré (5 minutes) • Partage d'expérience par le Lesotho (5 minutes) • Partage d'expérience par la Guinée Équatoriale (5 minutes) • Partage d'expérience par le Sénégal (5 minutes)
Point 5 – Élaborer des plans et mesures de sauvegarde	
10.25 – 10.40	<p>Session plénière <i>Modéré par M. Lovemore Mazibuko</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par M. Sidi Traoré (5 minutes) • Partage d'expérience par le Kenya (5 minutes) • Partage d'expérience par Sao Tomé-et-Principe (5 minutes)
Groupes de discussion pour les points 4 et 5	
10.40 – 11.10	<p>Groupes de discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les groupes de discussions fourniront une opportunité pour chaque pays de partager un défi rencontré concernant la participation la plus large possible des communautés ainsi que pour l'élaboration de plans et mesures de sauvegarde, et les solutions apportées. • Questions d'orientation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour le point 4 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment avez-vous garanti la participation la plus large possible des communautés dans le processus de candidature ? ▪ Comment avez-vous veillé à représenter la diversité des opinions au sein des communautés ? ▪ Comment avez-vous inclus les voix de personnes de tous genres, âges, origines et horizons au sein des communautés ? ○ Pour le point 5 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment avez-vous identifié les risques et menaces pesant sur un élément, et comment cela a-t-il déterminé votre approche de sauvegarde ? ▪ Comment avez-vous priorisé et séquencé les mesures de sauvegarde dans votre plan ? Quels critères ont guidé vos décisions ?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment votre pays a-t-il mobilisé des ressources pour la mise en œuvre du plan ou des mesures de sauvegarde, et quels obstacles avez-vous rencontrés ?
Point 6 – Candidatures multinationales	
11.10 – 11:25	<p>Session plénière <i>Modéré par le Secrétariat</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation par M. Sidi Traoré (5 minutes) • Partage d’expérience par le Gabon et le Cameroun sur l’élément “Mvet Oyeng, art musical, pratiques et savoir-faire associés à la communauté Ekang” (10 minutes)
11.25 – 11.50	<p>Groupes de discussion : exercice sur un exemple proposé par le facilitateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les groupes de travail offriront aux pays l’occasion de réfléchir à la manière de relever les défis liés à un exemple spécifique proposé par le facilitateur. • Questions d’orientation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment avez-vous assuré la coordination entre les administrations nationales dans le cadre d’une candidature multinationale ? ○ Comment avez-vous coordonné la participation des communautés concernées dans le cadre d’une candidature multinationale ? ○ Comment avez-vous présenté des mesures de sauvegarde conjointes tout en garantissant une représentation équilibrée des États parties dans le dossier de candidature ?
11.50 – 12.30	<p>Point 7 – Synthèse de l’atelier et étapes à venir dans le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prochaines étapes par le Secrétariat (5 minutes) • Discussion ouverte <i>modérée par Mme Sandra Mascarenhas</i> (30 minutes) • Synthèse par le Secrétariat (5 minutes)
12.30 – 12.40	<p>Point 8 – Clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot de conclusion par M. Hilaire Mputu, Directeur par intérim, Bureau régional de l’UNESCO pour l’Afrique centrale (10 minutes)